



Les communes de **Pipriac** et **Saint-Ganton** sont les premières de France à s'être engagées dans l'expérimentation « **Territoire zéro chômeur de longue durée** ».

Lors des nombreuses rencontres qui ont eu lieu localement autour du projet, les participants ont exprimé le besoin d'être informés régulièrement. Nous espérons que cette lettre d'information pourra répondre à ce besoin d'une communication régulière et transparente, tout au long de l'expérimentation qui doit durer 5 ans.

Nous l'adresserons aux personnes en recherche d'emploi, aux élus, aux acteurs du



Comité de pilotage du projet, 9 juillet 2015

territoire, aux différentes institutions impliquées dans le projet ou concernées par celui-ci, et à tous ceux qui s'intéressent à cette expérimentation.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions.

L'équipe de rédaction



AGENDA

- > **7 Juillet** : Comité de Pilotage Local
- > **Début Juillet** : Réunion plénière des futurs salariés
- > **Juin et Juillet** : Préparation du dossier de candidature du territoire
- > **Septembre** : Comité Stratégique

LE PROJET «TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE», C'EST...

Se mobiliser sur un territoire pour proposer un **emploi en CDI à tous les habitants** privés d'emploi depuis au moins un an et volontaires.

Les personnes seront salariées d'une «entreprise à but d'emploi» qui mettra en oeuvre toutes sortes de travaux et services utiles pour les particuliers, les entreprises, les associations, les mairies...

Les emplois seront financés en grande partie par le transfert de ce que coûte aujourd'hui un chômeur de longue durée à la collectivité.



ATD
QUART MONDE



Afin de mettre en œuvre l'expérimentation «Territoire zéro chômeur de longue durée», il fallait une loi pour récupérer le coût du chômage de longue durée et financer les emplois.

Alors qu'il n'était pas sûr d'obtenir cette loi, le Point Accueil Emploi a fait le pari de se lancer sur Pipriac et Saint-Ganton en 2014. L'équipe projet a commencé par rencontrer les personnes en recherche d'emploi et les acteurs du territoire pour les informer et leur proposer de s'impliquer. Beaucoup se sont engagés malgré l'incertitude, le territoire s'est mobilisé, jusqu'à se déplacer à Paris à l'Assemblée nationale.

«Le territoire s'est mobilisé, jusqu'à se déplacer à Paris à l'Assemblée nationale.»

Cela a permis d'apporter des éléments concrets à la réflexion politique sur l'opportunité de la loi, et de contribuer à sa promulgation le 29 février 2016, après un vote à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Marche vers l'Assemblée nationale le 27 avril 2015



Délégation du Pays de Redon au colloque à l'Assemblée nationale le 30 mars 2016

Au final, la loi repose principalement sur 3 points :

1. « Un Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée ».

Il passera convention avec l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) et lui versera le coût du chômage de longue durée pour chaque personne recrutée.

2. « Un comité local », garant que le projet est mis en œuvre sur le territoire en respectant les principes de base de l'expérimentation, en particulier le fait de

ne pas faire de concurrence déloyale aux entreprises locales et de proposer un emploi à chaque chômeur de longue durée (il existe aujourd'hui un comité de pilotage du projet qui deviendra ce comité local).

3. 10 territoires au maximum habilités pour la première vague d'expérimentation de 5 ans. Notre territoire étant le plus avancé, nous devrions sans difficulté en faire partie...

LA PRÉFIGURATION DE L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI



Interview de Guillaume Bonneau, chargé de cette mission au sein du PAE.

Quel est votre sentiment sur ce travail aujourd'hui ?

C'est un projet enthousiasmant, mobilisateur, mais qui demande d'accepter de travailler au milieu de beaucoup d'incertitudes, du fait qu'on est sur quelque chose de nouveau.

Quels sont les principaux chantiers à réaliser pour être prêt à ouvrir l'entreprise ?

Il y a trois grands aspects :

- > **Mettre en relation** les compétences des personnes privées d'emploi et les besoins du territoire, ce qui veut dire avoir une connaissance fine des personnes et des travaux à réaliser ;
- > **« Créer la boîte »**, c'est-à-dire le cadre juridique, réglementaire, financier qui permette de réaliser ces travaux ;
- > **Maintenir la mobilisation et la co-construction** avec les personnes concer-

nées et les acteurs locaux, pour passer de l'idée à sa concrétisation.

Quelles sont les principales pistes d'activité repérées ?

L'entreprise qu'on créera n'aura pas de cœur de métier à proprement parler. Elle sera sur des activités aussi diverses que l'aide aux personnes âgées, le soutien administratif pour les associations et les entreprises, l'amélioration des sites web des associations, la sécurisation des abords des écoles, le développement d'activités complémentaires à l'existant autour du

recyclage et du réemploi, etc.

«A chaque fois, on sera bien attentif à s'assurer que le besoin n'est pas déjà couvert par les entreprises existantes, et on cherchera au maximum le partenariat avec elles pour développer nos activités.»

Quels sont les défis à relever ?

Le défi principal, c'est l'exhaustivité, c'est-à-dire d'em-

baucher toute personne privée d'emploi depuis au moins un an qui le souhaite et habitant Pipriac ou Saint-Ganton, et lui proposer un emploi utile.

Et de trouver le modèle économique qui va permettre d'équilibrer les comptes de l'entreprise avec cette contrainte d'exhaustivité, difficile mais qui est l'essence même du projet !



ACTUALITÉS DU PROJET

Depuis janvier 2016, **Guillaume Bonneau** pilote la création de l'entreprise qui doit proposer un emploi à tous les chômeurs de longue durée (entreprise nommée pour l'instant **EBE, Entreprise à But d'Emploi**, en attendant de lui choisir un nom.

Le travail avance, l'équipe projet rencontre les futurs clients de l'EBE (mairies, entreprises, associations...) pour préciser leurs besoins ; les chercheurs d'emploi travaillent avec l'équipe projet pour organiser les activités de l'entreprise ; le statut juridique de celle-ci commence à se préciser...



Crédit Ouest-France

L'entreprise à but d'emploi ouvrira en octobre

La prochaine échéance est le dépôt, fin juillet, du dossier de candidature du territoire auprès du Fonds d'expérimentation nationale contre le chômage de longue durée. Pour que la candidature soit acceptée, le dossier devra faire apparaître assez de travail pour les **75 personnes volontaires** pour participer au projet (c'est en bonne voie).

Pour préparer cette échéance et le lancement de l'entreprise, l'équipe projet a été renforcée fin mai par **Serge Marhic**, ancien directeur d'une structure associative rennaise.

NEWS DU



ATELIERS MULTI-THEMES

Vous avez besoin d'aide pour réaliser une lettre de motivation ? un CV ? Vous souhaitez organiser votre recherche d'emploi ? démarcher les entreprises ?

Atelier délocalisé de Pôle Emploi – **Gratuit.**

Prochaines dates :

- 17 juin 2016
- 22 juillet 2016



SIMULATION D'ENTRETIEN

Vous voulez vous entraîner pour un entretien d'embauche ? connaître vos points forts et vos points faibles ?

En partenariat avec le **Rotary Club** – chefs d'entreprises du canton, nous vous proposons une « **simulation d'entretien** »



Gratuit.

Prochaine date :

- 24 juin 2016

LE POINT ACCUEIL EMPLOI

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h
36 rue de l'Avenir - 35550 Pipriac
Tél. 02 99 34 36 91
pae.pipriac@wanadoo.fr

Comité de rédaction

Caroline Le Bris
Denis Prost
Jacques Cario

Tél. 02 99 34 36 91

paeprojetpipriac@orange.fr



BRETAGNE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

